**AVIS DE CONCOURS**
Directive : 2014/24/UE

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE**

**I.1) Nom et adresses :** Université Toulouse 1 Capitole, à l'attention de Madame Corinne MASCALA, Présidente de l'Université, 2, rue du Doyen Gabriel Marty, F - 31042 Toulouse Cedex 9, Tél : +33 561633607, courriel : francoise.galeazzi@ut.capitole.fr
Code NUTS : FRJ23
**Adresse(s) internet** :
Adresse principale : http://www.ut-capitole.fr/
Adresse du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp
**I.2) Procédure conjointe**
**I.3) Communication** :
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_Zh6r9a6Cr-
**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).
**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_Zh6r9a6Cr-,
**I.4) Type de pouvoir adjudicateur** : Organisme de droit public
**I.5) Activité principale** : Autre : Enseignement supérieur et recherche.

**SECTION II : OBJET**

La Présidente de l'Université,

Corinne MASCALA

**II.1) Etendue du marché**
**II.1.1) Intitulé :** OPERATION DUPORTAL
Numéro de référence : 2018-37
**II.1.2) Code CPV principal** : 71200000
**II.2) Description**
**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)** :
71221000
**II.2.4) Description des prestations** : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment universitaire comprenant la construction d'un Gymnase, tribune mobile de 200 places,mur d'escalade, salle de cardio-training et locaux annexes, 1 amphithéâtre colloque de 300 places, 2
amphithéâtres d'enseignement de 350 places, 2 salles de TD de 100 places, le service de la Médecine préventive universitaire, le service de la Médecine du Travail.
Lieu d'exécution : Université Toulouse 1 Capitole, Campus de l'Arsenal, 3100 Toulouse, sur le site bordé par le campus, l'avenue Armand Duportal et la rue de la cité administrative.
L'opération s'implantera sur la parcelle de l'actuel parking de la cité administrative en permettant de reconstituer les places de parking de la cité administrative sous socle ouvert. En terme d'espaces extérieurs, il s'agira d'aménager les espaces paysagers sur socle.
Mission de base loi MOP : ESQ + APS + APD + PRO + ACT + VISA + DET + AOR
Mission complémentaires : DLE (Dossier Loi sur l'Eau) + EAE (Étude des Approvisionnements en Energie conformément au décret n° 2007-363 du 19 mars 2007) + BIM (BIM Manager comprenant la conception et réalisation de projet sous maquette numérique) + SIGN (Signalétique) + Coût global (Détermination des coûts d'exploitation et de maintenance, justification des choix architecturaux et techniques par l'analyse du coût global de l'ouvrage) + SSI (Coordination sécurité incendie).
**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne** :
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) Conditions de participation**
**III.1.10) Critères de sélection des participants** : Les critères de limitation des candidatures à 3 groupements de maîtrise d'œuvre sont les suivants : - Pertinence de la composition de l'équipe au regard des exigences des compétences demandées, - Les capacités et moyens humains, notamment au regard des CV présentés, devant

justifier des compétences de l'équipe vis à vis des exigences demandées, - Les capacités financières des membres du groupement, - Qualité des compétences concernant des opérations similaires, - Qualité architecturale des références proposées par l'architecte.

**III.2) Conditions liées au marché**

**III.2.1) Information relative à la profession** :

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

Profession : La participation est réservée à la profession d'architecte régie par la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

## SECTION IV : PROCEDURE

**IV.1) Description**

**IV.1.2) Type de concours** : Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

**IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés**

**IV.1.9) Critères d'évaluation des projets** : - Qualité de la réponse au programme - Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux.

**IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation** : 14/09/2018 à 12 h 00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation** :

Français.

**IV.3) Récompenses et jury**

**IV.3.1) Information sur les primes** :

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : oui.

Nombre et montant des primes à attribuer : Les candidats ayant remis des prestations complètes, sérieusement étudiées et conformes aux prescriptions techniques et administratives du règlement du concours bénéficieront d'une prime de 40 000 euros HT. Ces primes seront allouées par le pouvoir adjudicateur conformément aux décisions du jury.

**IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants** :

La rémunération du contrat de maîtrise d'oeuvre tiendra compte de la prime reçue par le lauréat.

**IV.3.3) Contrats faisant suite au concours** :

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui.

**IV.3.4) Décision du jury** :

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : non.

**IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés**

## SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

**VI.3) Informations complémentaires**

**VI.4) Procédures de recours**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours** :

Tribunal administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV BP7007, F - 31068 Toulouse cedex 7, Tél : +33 562735757, Fax : +33 562735740, adresse internet : http://www.ta-toulouse.juradm.fr

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

**VI.4.3) Introduction de recours**

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours** :

Greffe du tribunal administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV BP7007, F - 31068 Toulouse cedex 7, Tél : +33 562735757, Fax : +33 562735740, adresse internet : http://www.greffe.ta-toulouse.juradm.fr

**VI.5) Date d'envoi du présent avis :** 24 juillet 2018